

CONVOCATION CONSEIL D'ADMINISTRATION LIFB

Aux membres du Conseil d'Administration de la LIFB,

Mesdames, Messieurs, Cher-e-s ami-e-s,

J'ai le plaisir de vous convier à notre prochaine réunion de Conseil d'Administration qui se tiendra le :

MERCREDI 21 JUIN 2023 En mixte présentiel (siège LIFB) / visioconférence à partir de 20h00

Vous retrouverez ci-dessous l'ordre du jour prévisionnel de cette réunion :

- Validation du PV du Conseil d'Administration du 19-04-2023 (vote n°1)
- Point statutaire :
 - Nouvelle organisation du bureau LIFB (vote n°2)
 - o Composition de la commission régionale disciplinaire (vote n°3)
 - o Proposition de changement d'établissement bancaire (vote n°4)
- Point sportif :
 - o Calendrier 2023-2024 (vote n°5)
 - Règlements compétitions jeunes (vote n°6), championnats régionaux (vote n°7), ICR Seniors (Vote n°8)
 - o Règlements Challenge poussins (vote n°9) et ICR Vétérans (vote n°10)
- Point administratif:
 - o Siège de la LIFB : choix de l'option à la fin du bail (vote n°11)
- Questions diverses et d'actualité
 - o Campagne ANS2023
 - Procédure disciplinaire à l'encontre de Championnet Sports

Je vous remercie de me confirmer votre présence et de nous indiquer si vous souhaitez être présents à la Ligue. Dans l'attente, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information ou questions que vous souhaiteriez voir abordés (à transmettre en amont de la réunion).

Dans l'attente, je vous prie de recevoir l'expression de mes sportives salutations,

Le Président de la LIFB

Hugo Anest

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE BADMINTON

64 rue du Couëdic 75014 PARIS Téléphone : 01.81.70.61.35 contact@lifb.org www.lifb.org



Conseil d'Administration LIFB – Procès-verbal Réunion du 21 Juin 2023 en visioconférence Adopté à l'unanimité le 02/10/2023

<u>Présents</u>: Hugo ANEST, Valérie CONTOZ, Paul ADAM, Didier JACQUEMIN, Marie-Jeanne BOULANGER, Arnold AKPLOGAN, Adèle RABY (à partir de 21h40), Jonathan CASSIER, Sonia KACED, Brigitte VINCENT, Olga PETROVA, Matthieu RIOLLIER, Dorine ABRAHAMME.

Excusés: Corentin XOUAL, Mathieu THOMAS, Matthieu SOUCHOIS.

Assiste: Olivier DAUBE (Directeur LIFB)

Rappel de l'ordre du jour :

- PV du CA du 19-04-2023 (vote n°1)
- Vie statutaire
 - Nouvelle organisation du bureau de la Ligue (vote n°2)
 - Candidature à la Commission Régionale Disciplinaire (vote n°3)
 - o Proposition de changement d'établissement bancaire (vote n°4)
- Administratif:
 - Siège de la LIFB : choix de l'option à la fin du bail (vote n°11)
- Vie sportive :
 - o Calendrier sportif 2023-2024 (**vote n°5**)
 - Règlements sportifs 2023-2024 : compétitions jeunes (vote n°6), Championnats Régionaux (vote n°7), ICR Seniors (vote n°8)
 - Présentation ICR Vétérans (vote n°10)
- Questions diverses et d'actualité :
 - Point sur les licences
 - o Campagne ANS 2023
 - o Point sur la procédure disciplinaire à l'encontre de Championnet Sports
- 1. PV de réunion du CA du 19-04-2023

Vote n°1: proposition de validation du PV de CA du 19 avril 2023

□ POUR: 10/ CONTRE: 0/ Abstentions: 2

□ <u>Décision : Adoptée à l'unanimité</u>

Ligue de la Fédération Française de Badminton Habilitée par arrêté ministériel n°SPOV1243663A Le 31 décembre 2012

Siret: 34772637400049



2. Vie statutaire

a- Nouvelle organisation du bureau LIFB

Suite à la démission de **Maurice PAQUET** de son poste de Trésorier et d'administrateur de la Ligue, **Hugo ANEST** propose au CA de valider les nominations suivantes :

Trésorier Général : Matthieu RIOLLIER
 Trésorière Adjointe : Dorine ABRAHAMME

Le Bureau serait ainsi composé de :

| Président : Hugo ANEST | | | | | | | | | |
|---|--|---|---|---|--|--|--|--|--|
| Secrétaire : Brigitte VINCENT | | Trésorier Général : Matthieu RIOLLIER | | Trésorière Adjointe : Dorine ABRAHAMME | | | | | |
| VP en charge des opérations sportives : Adèle RABY | VP en charge de l'accès Haut-niveau : Paul ADAM | VP en charge de la diversité des pratiques : Corentin XOUAL | VP en charge de la diversité des pratiques : Sonia KACED | VP en charge de la formation : Marie-Jeanne BOULANGER | | | | | |

<u>Vote n°2 : candidatures de M. RIOLLIER et D. ABRAHAMME aux postes de Trésorier</u> Général et Trésorière adjointe

□ POUR: 10/ CONTRE: 0/ Abstentions: 2

□ <u>Décision</u>: Adoptées à l'unanimité

b- Candidature à la Commission Régionale Disciplinaire

Hugo ANEST propose au CA de valider la candidature à la CRD de :

Benoît RAVIER

Vote n°3 : candidature de Benoît RAVIER à la CRD

□ POUR: 12/ CONTRE: 0/ Abstentions: 0

□ <u>Décision</u>: Adoptée à l'unanimité

c- Proposition de changement d'établissement bancaire

La note transmise en amont de la réunion a donné un certain nombre d'éléments de contexte.

Ligue de la Fédération Française de Badminton Habilitée par arrêté ministériel n°SPOV1243663A Le 31 décembre 2012



Les établissements bancaires offrent plus ou moins de souplesse en fonction du cadre statutaire et fiscal de leurs clients. Si les offres tarifaires du quotidien (tenue de compte, CB) sont identiques, le choix du Crédit Mutuel apporterait un gain sur les besoins ponctuels (frais de recherche, commissions diverses, attestations) et la rémunération des comptes à terme (300K€ à date). En complément, une offre de partenariat (cashback sur des ouvertures de comptes ou souscription de produits des adhérents et associations) est mise en place.

Vote n°4 : proposition de changement d'établissement bancaire

□ POUR: 8/ CONTRE: 0/ Abstentions: 2/ NPPV: 1

□ <u>Décision : Adoptée à la majorité</u>

3. Point administratif

a- Siège de la Lique

Les éléments de contexte ont été rappelés dans la note transmise le 16-06. Le GT a tenu une ultime une réunion à cette date pour donner aux administrateurs le maximum d'éléments financiers et techniques.

| Solution | Localisation, accès des salariés | Coût mensuel (charges courantes incluses) | Coûts annexes (déménagement, travaux) | Coût sur 10 ans* |
|----------------------------|--|---|---|---------------------|
| Achat du local actuel | | 4.500€ | | 235 K€ |
| Location | | 4.500€ | | 118 K€ |
| Location (petite couronne) | | 3.500€ | | 94 K€ |
| Coworking | | 3.500€ | | 84 K€ |
| Siège FFBaD | | 2.000€ | | 48 K€ |

<u>Légende</u>: intérêt + / intérêt moyen / intérêt

Plusieurs problématiques ressortent des échanges entre les administrateurs :

- La nécessaire maîtrise de notre budget (2024 et 2025 en priorité) et de nos ressources / fonds propres
- La création d'un actif (location éventuelle, revente) générateur de fonds dans le cas de l'achat,
- L'emplacement « stratégique » du siège pour les salariés et élus, sa fonctionnalité (surface, salles de réunions...)
- Les coûts annexes inhérents à chacune des solutions :

Ligue de la Fédération Française de Badminton Habilitée par arrêté

n°SPOV1243663A Le 31 décembre 2012



- Déménagement + honoraires d'entrée pour la location
- Les travaux et frais de notaire pour l'achat
- L'absence de visibilité pour le projet de la Maison Régionale des sports

<u>Vote n°11 : proposition du Groupe de Travail d'acheter le local sis 64, Rue du Coüedic – 75014 PARIS</u>

□ POUR: 4/ CONTRE: 6/ Abstentions: 3

Décision : Rejetée à la majorité

Suite à cette décision, il est convenu :

- D'explorer en priorité une solution de location qui croise au maximum les critères géographiques et financiers,
- **De conserver en dernier recours** l'éventualité d'emménager à Saint-Ouen (siège de la FFBaD),
- **De rejeter** également la solution du coworking,

4. Vie sportive

a- Calendrier Ligue 2023-2024

Le calendrier construit par Hervé G. et Inès D. tient compte des impératifs territoriaux et des éléments fournis par la FFBaD.

Par rapport à la version transmise, il est à noter que le CEJ1 est décalé du 20 au 22-10-2023.

Vote n°5: proposition de calendrier sportif Ligue 2023-2024

□ POUR: 13/ CONTRE: 0/ Abstention: 0

□ <u>Décision : validée à l'unanimité</u>

b- Présentation des ICR Vétérans

La note de cadrage présentée par **Jonathan CASSIER** permet d'avoir une vue assez précise de cette compétition. En préambule, plusieurs sondages ont été réalisés auprès des clubs et des joueurs avec des retours majoritairement positifs sur la mise en place de cette nouvelle compétition (avec la perspective d'inscription de clubs non concernés actuellement par des compétitions régionales).

- Gestion simultanée des ICR Seniors et vétérans
- Maximum de 24 équipes (minimum de 10), 3 équipes par département et 1 équipe par club,
- o Répartition des équipes en fonction des valeurs moyennes déclarées,
- o Tarif accessible (60€ / équipe)





1 GEO mais pas de présence de JA ni d'arbitres

Vote n°10 : proposition de création d'une compétition interclubs vétérans

□ POUR: 13/ CONTRE: 0/ Abstention: 0

□ <u>Décision : validée à l'unanimité</u>

Le règlement complet de cette compétition sera soumis au CA par un vote à distance.

c- Règlements sportifs

Tous les règlements, annexes et notes récapitulatives ont été founrnies aux administrateurs et sont disponibles dans l'espace partagé « CA Documents Ressources ».

Paul ADAM précise que le règlement du Championnat Régional Jeunes est proposé au vote sous réserve des évolutions inhérentes au mode de qualification pour le Championnat de France Jeunes.

Des échanges entre administrateurs concernent le déorulement des ICR Seniors :

- Pertinence des phases finales supposées sans enjeu pour les équipes de milieu de tableau,
- L'intérêt d'avoir 2 personnes par table de marque alors que toutes les rencontres devraient être dotées d'un JA (oui pour les gymnases accueillant plus d'1 rencontre)
- Délai de conservation des feuilles de match

Hugo ANEST propose de regrouper les votes 6, 7 et 8.

Votes n°6, 7 et 8 : proposition de règlements sportifs 2023-2024

□ POUR: 7/ CONTRE: 0/ Abstentions: 6

□ <u>Décision : Adoptée à l'unanimité</u>

5. Questions diverses et d'actualité

a- Point sur les licences à date

Il n'y pas eu d'effet positif « licences estivales » en 2022 ou négatif en 2023 (172 licences estivales au 20-06 / 175 en 2022 à la même date).





| | | | Variation | | Variation | |
|----------|-------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|
| Comités | Licences au | Licences au | (par rapport | Licences au | (par rapport | Licences au |
| Connites | 20-06-2023 | 20-06-2019 | à la saison | 20-06-2020 | à la saison | 20-06-2022 |
| | | | 2019-2020) | | 2019-2020) | |
| 75 | 4.646 | 4.246 | +9,4% | 4.276 | +8,6% | 4.285 |
| 77 | 5.537 | 5.355 | +3,4% | 5.442 | +1,7% | 4.981 |
| 78 | 5.987 | 5.736 | +4,4% | 5.589 | +7,1% | 5.311 |
| 91 | 5.260 | 5.410 | -2,8% | 5.215 | +0,9% | 4.857 |
| 92 | 5.963 | 5.779 | +3,2% | 5.514 | +8,1% | 5.295 |
| 93 | 2.576 | 2.436 | +5,7% | 2.395 | +7,6% | 2.358 |
| 94 | 4.186 | 3.960 | +5,7% | 4.068 | +2,9% | 3.923 |
| 95 | 3.495 | 3.480 | +0,4% | 3.479 | +0,5% | 3.228 |
| TOTAL | 37.654 | 36.414 | +3,4% | 35.987 | +4,6% | 34.245 |

b- Campagne ANS 2023

L'enveloppe ANS est en baisse de -8,5% pour toutes les fédérations. L'enveloppe réservée aux clubs est en augmentation (49% de l'enveloppe globale en 2023 pour atteindre 50% en 2024).

Pour rappel, la LIFB a déposé 4 actions sur les thématiques suivantes :

- Attirer le public jeune : 9.000€

Handicap (développement) : 12.000€
Actions estivales / Airbad : 10.000€

Animations JOP: 15.000€

Hugo ANEST informe que notre enveloppe Ligue devrait baisser de 8%.

Côté club, plus de 50 demandes à traiter avec une enveloppe stable mais un volume de demandes très nettement supérieur, ce qui a posé de réels soucis d'arbitrage.

Un certain nombre de problématiques remontent de l'instruction 2023 :

- Délais de traitement raccourcis
- Manque de visibilité sur des critères de sélection objectifs (saupoudrage vs dossiers qualitatifs)
- Inéquité entre les enveloppes allouées et le nombre de demandes (cf Hauts-de-France)





c- Procédure disciplinaire Championnet Sports

La commission régionale disciplinaire a été réunie le 23-03 et a prononcé à l'encontre du club une radiation avec sursis. L'appe formulé par le club auprès de la commission fédérale d'appel a débouché sur un maintien de la sanction.

Le club a informé les instances qu'il ne se réaffiliera pas en 2023-2024.

d- Demandes de subventions

Les services de la LIFB ont sollicité 2 dispositifs supplémentaires en vue de financer des actions liées au développement durable :

- Impact 2024 (en collaboration avec Match For Green et la fondation 1PACTE Gagnant) sur les aspects de sensibilisation et de formation des dirigeants à la démarche RSE demande rejetée
- Budget participatif de la région IDF pour la dotation de tous les clubs affiliés de box de recyclages des volants ; le dossier a été validé mais est soumis au vote des franciliens.

Fin de la réunion : 23h15

Le Président de la LIFB Hugo ANEST La Secrétaire Générale Brigitte VINCENT



